

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 5

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le treize novembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 9 novembre 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel (*parti avant le vote de la question n°43*) et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, MM. BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, MASSE Roger ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, FERRON Yves ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine,

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

**Délibération n°2018/213****OBJET : REGIE UBAYE SKI : GRATUITES SAISON 2018-2019 STATION DU SAUZE.**

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2018/137 du 19 Juin 2018 du Conseil Communautaire portant sur les tarifs hiver 2018-2019 du site du Sauze ;

**CONSIDERANT** la nécessité de fixer les conditions de délivrance des titres de transport de remontées mécaniques à titre gratuit pour la saison d'hiver 2018-2019 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye ski réuni le 15 Octobre 2018 ;

Sur proposition de la Présidente,  
Après délibéré,

- **FIXE** les gratuités comme suit :



## HIVER 2018-2019 GRATUITÉS LE SAUZE

	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
<b>Accords Commerciaux</b>	Représentants TO	Journée	Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	Employés et propriétaires restaurants d'altitude	2 montées par jour et par personne TS Alp et TSD Breck	Sur liste visée par Directeur Régie
<b>Actions Promotionnelles</b>	Bénéficiaires	≤ Journée ou Piéton	Conditions
	Animation station	Tour en dameuse ou prestation 1ère trace	Programme OT + demande de gratuité => Signature Directeur Régie
	Ubaye Tourisme (Accueil Presse Médias)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Demande de gratuité => Signature Directeur Régie
	Dotation Régie (fols)	Journée ou pluri journalier ou Piéton Tour en dameuse ou prestation 1ère trace	Signature Directeur Régie
	Ubaye Free Ride	Entre 100 et 120 journées pour la compétition (2 jours de compétition)	Demande de gratuité => Signature Directeur Régie
	Notre clientèle sur le téléski de Pré-Clos	1h de ski gratuit par jour par personne	1h de ski gratuite par jour selon ouverture de l'appareil sur la piste de Pré-Clos uniquement
	Wadeck Gorak	1 forfait saison	Signature Directeur Régie
Club de Gardanne Hand Ball	6 forfaits journée + 4 forfaits séjour 3 jours (valeur 500€)	Signature Directeur Régie	
<b>Procédures administratives</b>	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Attente délivrance de forfait	≤ Journée	Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	Interventions techniques	≤ Journée	Signature Directeur Régie ou Directeur Exploitation
	Original pour assurance	Journée et plus	Attestation de récupération du forfait signée par le client
Perte de forfait	Duplicata de forfait suivant le titre	Déclaration de perte + recherche sur le logiciel des ventes	

Envoyé en préfecture le 14/11/2018

Reçu en préfecture le 14/11/2018

Affiché le 14.11.2018

ID : 004-200072304-20181113-D2018213-DE

	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
<b>Accords partenaires</b>	Courses FIS et FFS Nationales; de ligue ou de comité départemental (Compétiteurs et officiels)	Journée ou pluri journalier	Demande écrite du club.
	Autres courses (Club, association diverse, ...)	≤ Journée	Pour les officiels, sur demande écrite du club. Limité à 20 par journée.
	PGHM	Saison Sauze ou Saison Ubaye	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Gendarmerie	Saison Sauze ou Saison Ubaye	Sur liste visée par le Directeur Régie
	PSIG	Saison Sauze ou Saison Ubaye	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Guide de haute montagne qui viennent avec des clients	1 montée TSD Brec	Sur présentation de la carte professionnelle + client.
	Pôle espoir / DDCSPP / FFS ...	≤ Journée	Demande écrite. Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	DSF (Domaines Skiables de France)	≤ Journée	Accord national sur présentation de la carte DSF
	Cité scolaire ANDRE HONNORAT	Saison	Accord partenariat pour les entraîneurs uniquement - Liste visée par le Directeur Régie
	Cité scolaire ANDRE HONNORAT	Journée	Accord partenariat pour les professeurs d'EPS - Liste visée par le Directeur Régie
Régisseurs carte jeune	Saison Ubaye	4 personnes mentionnées sur une liste visée par le Directeur Régie	
Clubs ou organismes partenaires de la station	Saison	Sur accord préalable, réservé aux dirigeants, limité à 5 pour le GSSB et à 3 pour les autres clubs. Listes fournies et signées par le Directeur ou la Présidente de la Régie.	
<b>Accords fonciers</b>	Bénéficiaires Propriétaires et indivisions	Titre de transport Tarif public journée ou pluri journalier ou saison	Conditions Selon liste cadastrale, délibération CCVU et antériorité + convention + justificatifs, en fonction de l'indemnité
<b>Accords Sociaux</b>	Bénéficiaires Employés Régie	Titre de transport Saison Sauze	Conditions Carte de service
	Employés des autres stations	≤ Journée	Sur présentation d'un justificatif de l'employeur
<b>Invités</b>	Bénéficiaires CCVUSP	Titre de transport Tous titres	Conditions Validation Présidente au cas par cas
	Directeur Régie	≤ Journée	Validation Directeur Régie au cas par cas (maxi 150)
<b>Autres</b>	Bénéficiaires groupes, colonie, classe de neige, course, duplicata, gratifiés CCVUSP, dépôt CE, carte de service personnel, forfait saison et saison Ubaye	Support support offert	Conditions validation par la responsable des ventes

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE, à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY

